



SYGMA FORMATION

REMISE À NIVEAU SSIAP 3 CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Conserver la validité de la qualification pour l'emploi dans la fonction

PRE-REQUIS

Justifier d'une aptitude médicale conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 02/05/05 modifié
Etre titulaire du diplôme ERP/IGH3 ou SSIAP3 et du PSC1 datant de moins de 24 mois ou du PSE1 ou SST en cours de validité

PROGRAMME/CONTENUS

Conformément à l'annexe II de l'arrêté du 02 Mai 2005 modifié

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Connaître et mettre à jour les documents administratifs

COMMISSIONS DE SECURITE

- Rappels sur la composition et le rôle des commissions de sécurité

REGLEMENTATION

- Evolution des textes réglementaires

NOTION DE DROITS CIVIL ET PENAL

- Les codes civil et pénal

FONCTION MAINTENANCE

- Les contrats de maintenance des installations de sécurité

ETUDE DE CAS

- Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant.

ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP au sens de la loi du 11/01/2005

ANALYSE DES RISQUES

- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et accidents corporels.

MOYENS DE SECOURS

- Evolution des textes réglementaires.

ORGANISATION D'UN SERVICE DE SECURITE INCENDIE

- Gestion du personnel et des moyens du service

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance de partie théorique et pratique
- Participatives et actives
- Visites
- Etudes de cas

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Support pédagogique « papier »
- PPT diffusion sur écran numérique interactif
- Plateau technique équipé (matériels incendie)
- PCS équipé et opérationnel
- Système de vote QUIZZBOX
- Outils informatiques

PUBLIC CONCERNÉ

Les personnes possédant une qualification de chef de Service de Sécurité Incendie ayant dépassé la date anniversaire du recyclage ou ne pouvant pas justifier de 1607 heures d'activité de l'emploi durant les 36 derniers mois.

Les titulaires du diplôme ERP/IGH3

Durée Totale de la formation

35 heures sur 5 jours

Rythme hebdomadaire : 35 H

Horaires :

8h30-12h30 et 13h30-16h30

Dates et Lieu

Définis dans notre proposition
OU

Consulter notre site internet

EFFECTIF PAR SESSION

04 Stagiaires mini

12 Stagiaires maxi



SYGMA FORMATION

METHODE DE VALIDATION

La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire.
Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.
Délivrance d'une attestation de maintien des connaissances conforme à l'annexe XII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Éric BODET

Formateur & Responsable Équipe Pédagogique

Domaines : SSIAP1, 2 et 3 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),

EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,

Toutes formations "incendie" types J et U sur demande (cahier des charges particuliers)

Habilitations Électriques

Titre Aptitude Professionnelle Agent de Sécurité Privée

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences règlementaires ET respectant nos cahiers des charges en matière de qualité.